



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 30 juillet 1996
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Statistiques de la criminalité, 1995**

Le taux de criminalité, qui est un indicateur de la sécurité publique, a fléchi de 1 % en 1995, ce qui constitue une quatrième baisse annuelle consécutive. Cette diminution fait suite à près de 30 ans de hausse presque constante.

2
- **Homicide au Canada, 1995**

Le taux d'homicides a fléchi pour la quatrième année de suite, tombant à son plus bas niveau depuis 1969. La police a signalé un total de 586 homicides, soit 10 de moins qu'en 1994.

6

AUTRES COMMUNIQUÉS

- | | |
|---|---|
| Chargements ferroviaires, période de sept jours se terminant le 7 juillet 1996 | 9 |
| Stocks de viandes congelées, 1er juillet 1996 | 9 |
| Livraisons des produits de chauffage à combustible solide, deuxième trimestre de 1996 | 9 |

NOUVELLES PARUTIONS

10



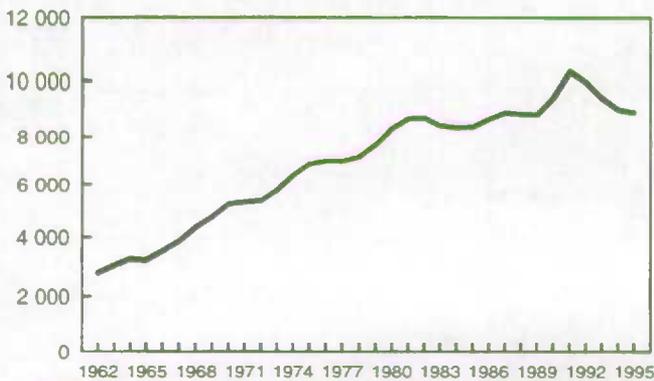
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Statistiques de la criminalité 1995

Le taux de criminalité, qui est un indicateur de la sécurité publique, a fléchi de 1 % en 1995, ce qui constitue une quatrième baisse annuelle consécutive. Cette diminution fait suite à près de 30 ans de hausse presque constante.

Le taux de criminalité diminue pour la quatrième année consécutive

taux pour 100 000 habitants



De nombreuses personnes travaillant dans la police attribuent la baisse récente du taux de criminalité aux initiatives de police sociopréventives mises en œuvre dans la plupart des principaux services de police.

Diminution du taux de crimes de violence pour une troisième année d'affilée

Le taux de crimes de violence a chuté de 4 % en 1995, ce qui représente la baisse annuelle la plus prononcée depuis le début de l'enquête en 1962. Il s'agit de la troisième diminution annuelle d'affilée, après 15 années consécutives d'augmentation. Le taux de crimes de violence en 1995 demeurait de 36 % supérieur à celui d'une décennie plus tôt.

Il y a eu un recul de la plupart des catégories de crimes de violence en 1995. Le taux de voies de fait mineures, qui formaient 6 sur 10 des près de 300 000 crimes de violence, a reculé de 3 %. Au cours des deux dernières années, le nombre d'agressions sexuelles a baissé de 21 %, tendance qui s'est observée dans toutes les provinces.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué met l'accent sur les données de la criminalité communiquées par les services de police de tout le pays. Le «taux de criminalité» se rapporte au nombre d'affaires réelles liées à des infractions au Code criminel, à l'exclusion des infractions au code de la route, pour 100 000 habitants.

Les préoccupations exprimées au sujet de la comparabilité des taux de criminalité entre les services de police, dont la composition des populations urbaines et suburbaines et les limites peuvent varier, ont amené à retenir la région métropolitaine de recensement (RMR) comme unité géographique type dans le rapport de cette année.

Le taux d'homicides a fléchi pour la quatrième année consécutive (-3 %), tombant à son plus bas niveau depuis 1969. Le vol qualifié a été la seule catégorie de crimes de violence à marquer une augmentation (+3 %).

Il y a eu une baisse générale du nombre d'incidents mettant en cause l'utilisation d'armes à feu en 1995. Le nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a diminué de 10 % – il y a eu 9 % de moins de vols qualifiés commis à l'aide d'une arme à feu – et le nombre d'infractions relatives aux armes offensives, surtout les armes à feu, a reculé de 7 %.

Légère augmentation du nombre d'introductions par effraction dans les résidences

Après avoir reculé pendant trois années de suite, le taux de crimes contre les biens s'est stabilisé en 1995, conséquence partielle d'une légère augmentation du nombre d'introductions par effraction dans les résidences (+3 %). Le nombre d'introductions par effraction dans les entreprises a diminué de 3 %. Les introductions par effraction représentaient environ le quart du 1,6 million de crimes contre les biens en 1995 et les vols, environ la moitié.

Le nombre de vols de véhicules à moteur est demeuré stable pour une deuxième année consécutive, après une forte augmentation entre 1988 et 1993. La police a fait état de plus de 160 000 véhicules volés en 1995, ce qui équivaut à environ 450 par jour. Près de la moitié des personnes accusées de vol de véhicule à moteur étaient des jeunes de 12 à 17 ans.

Stabilisation du taux d'inculpation des jeunes

Dans l'ensemble, le taux pour les jeunes de 12 à 17 ans accusés de crimes est demeuré stable en 1995, après trois années consécutives de repli.

Par contre, le taux de jeunes accusés de crimes de violence a monté de 2 %. Sauf en 1994, le taux de jeunes accusés de crimes de violence n'a pas cessé d'augmenter depuis 1986. Le taux de jeunes accusés d'infraction contre les biens a chuté pour la quatrième année d'affilée.

Selon la tendance observée, les jeunes sont accusés d'un nombre proportionnellement moindre d'infractions de violence que les adultes. Sur tous les jeunes accusés en 1995, 19 % l'ont été de crimes de violence, comparativement à 29 % des adultes accusés.

Les jeunes étaient le plus souvent accusés de vol de véhicule à moteur (45 % de toutes les personnes accusées), de crime d'incendie (44 %), d'introduction par effraction (40 %) et de vol qualifié (35 %).

Baisse du taux de criminalité dans la plupart des grandes régions métropolitaines

Le taux global de criminalité a chuté dans cinq provinces – la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse – en 1995, la baisse la plus marquée survenant au Manitoba (-6 %). Il est demeuré stable en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, et a monté en Saskatchewan (+5 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (+2 %).

Six des neuf plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) ont déclaré une baisse de leur taux global de criminalité en 1995, le recul le plus net étant de 9 % à Winnipeg. Le taux de criminalité à Ottawa et à Vancouver est demeuré stable, alors que Québec a enregistré une légère augmentation (+2 %).

La RMR de Vancouver a accusé le plus haut taux de criminalité; elle est suivie d'Ottawa et de Winnipeg. C'est essentiellement le résultat d'une forte augmentation des taux de crimes contre les biens. La RMR de Québec a connu le plus bas taux de criminalité; elle est suivie de Toronto et de Montréal.

En ce qui a trait aux crimes de violence, Québec a accusé les plus faibles taux d'homicides, de voies de fait et d'agressions sexuelles, alors qu'Hamilton

a enregistré le taux le plus faible de vols qualifiés. Vancouver a déclaré le taux le plus haut d'homicides, Winnipeg de vols qualifiés, Hamilton de voies de fait et Edmonton d'agressions sexuelles.

Quant aux crimes contre les biens, Vancouver a connu le plus haut taux d'introductions par effraction et Toronto, le plus bas. Winnipeg a signalé le taux le plus élevé de vols de véhicule à moteur et Québec a affiché le taux le plus bas.

Le nombre de personnes accusées de conduite avec facultés affaiblies continu de baisser

Certains genres de crimes sont très sensibles aux niveaux de surveillance policière. Ces genres d'infractions comprennent, par exemple, la prostitution, la conduite avec facultés affaiblies et les infractions reliées à la drogue.

Le nombre de personnes accusées de conduite avec facultés affaiblies a continué de baisser en 1995 (-8 %). Il s'agit de la 12^e diminution annuelle de suite.

Le taux de prostitution a augmenté sensiblement (+27 %) en 1995. Toutefois, cette augmentation suivait une diminution de 49 % entre 1991 et 1994.

Le taux d'affaires de drogues a augmenté légèrement en 1995, à cause surtout d'une progression de 7 % des affaires reliées au cannabis.

Données stockées dans CANSIM: matrices 2198 à 2200 et tableaux 00140103 et 00150202.

Le vol. 16, n^o 10, de *Juristat: Statistiques de la criminalité, 1995* (85-002-XPF, 10 \$ / 90 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023, Centre canadien de la statistique juridique. Numéro sans frais: 1 800 387-2231. □

Affaires déclarées par la police, selon l'infraction la plus grave

	1995		1994 à 1995	Jeunes accusés de 12 à 17 ans
	nombre	taux ¹	variation en % du taux	% du total des per- sonnes accusées
Crimes de violence	294 704	995	-4,1	16
Homicides	586	2	-2,9	13
Tentatives de meurtre	932	3	-0,1	11
Voies de faits	230 167	777	-3,9	15
Agressions sexuelles	28 216	95	-12,1	15
Autres infractions sexuelles	3 490	12	-9,7	16
Vois qualifiés	30 273	102	3,1	35
Enlèvements	1 040	4	-9,0	5
Crimes contre les biens	1 550 492	5 237	0,5	30
Introductions par effractions	390 726	1 320	-0,5	40
Vois de véhicules à moteur	163 293	552	1,2	45
Autres vois	861 293	2 909	0,8	31
Possession de biens volés	31 128	105	2,1	28
Fraudes	104 052	351	-0,4	7
Autres infractions au Code criminel	805 862	2 722	-2,7	19
Méfais	379 878	1 283	-5,4	32
Prostitution	7 165	24	27,0	3
Crimes d'incendie	13 228	45	-3,3	44
Armes offensives	17 502	59	-8,5	21
Autres	388 089	1 311	0,1	16
Total des infractions au Code criminel, sans les infractions de circulation	2 651 058	8 954	-1,0	23
Conduite avec facultés affaiblies	101 074	341	-7,3	...
Autres infractions de circulation relatives au Code criminel	71 363	241	-10,4	...
Drogues	61 660	208	1,3	12
Autres statuts fédéraux	36 033	122	-12,2	28
Total des statuts fédéraux	2 921 188	9 867	-1,6	...

¹ Les taux sont calculés sur la base de 100 000 habitants.
... N'ayant pas lieu de figurer.

Taux de criminalité dans les RMR¹

	Crimes de violence		Crimes contre les biens		Total des infractions au Code criminel	
	1995	1994 à 1995	1995	1994 à 1995	1995	1994 à 1995
	taux	variation en %	taux	variation en %	taux	variation en %
Population de 500 000 et plus						
Vancouver	1 300	-1,5	10 073	6,2	14 516	-0,7
Ottawa	1 000	-1,8	7 039	3,3	11 008	0,2
Winnipeg	1 198	-7,1	6 668	-9,7	10 543	-8,7
Edmonton	921	-4,2	5 291	-5,4	8 573	-5,1
Hamilton	1 141	2,6	5 072	-0,1	8 544	-1,0
Calgary	741	-11,0	5 397	-7,6	7 889	-7,2
Montréal	867	-9,7	5 158	-3,2	7 776	-3,9
Toronto	909	-5,5	4 499	0,1	7 452	-2,5
Québec	579	-3,8	4 120	1,9	6 082	2,2
Population de 250 000 à 499 999²						
Victoria	1 355	-5,6	7 372	-2,4	12 683	-1,6
London	962	-7,6	6 673	8,0	10 719	1,4
Halifax	1 156	-6,1	5 499	-4,6	9 198	-8,1
Windsor	862	-7,4	4 903	3,5	8 550	0,5
St. Catharines-Niagara	656	-8,0	5 277	2,3	8 340	-1,6
Hull	689	-5,1	4 614	9,8	7 900	4,9
Kitchener	613	-18,1	4 679	8,9	7 165	0,8
Population de 100 000 à 249 999						
Regina	1 148	8,9	9 650	8,6	14 601	11,2
Thunder Bay	1 818	-6,5	6 649	-6,8	12 633	-7,2
Saskatoon	1 236	11,2	6 501	9,5	10 996	7,7
Sudbury	1 133	2,3	5 383	-12,0	9 022	-8,3
Saint John	831	-9,7	3 618	-5,7	6 822	-2,7
St. John's	1 327	2,2	3 489	-6,8	6 471	-3,7
Sherbrooke	409	-10,1	4 381	-7,7	6 412	-5,7
Trois-Rivières	515	-0,5	4 122	-4,6	6 374	-4,9
Chicoutimi-Jonquière	630	-6,4	3 960	9,2	5 974	8,0

¹ Les taux sont calculés sur la base de 100 000 habitants.

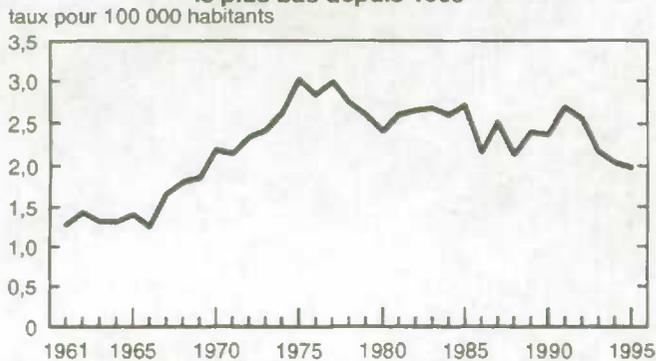
² La RMR d'Oshawa est exclue du tableau en raison d'une question méthodologique relative à la correspondance entre les frontières du secteur de compétence et les frontières de la RMR.

Homicide au Canada

1995

Le taux d'homicides a fléchi pour la quatrième année de suite en 1995, tombant à son plus bas niveau depuis 1969. La police a signalé un total de 586 homicides, soit 10 de moins qu'en 1994.

En 1995, le taux d'homicides est le plus bas depuis 1969



Le taux de 1,98 homicide pour 100 000 habitants en 1995 était de 3 % de moins qu'en 1994, et il était bien inférieur au sommet de 3,02 de 1975. Le taux d'homicides a plus que doublé entre 1961 et 1975. Depuis lors, malgré les fluctuations annuelles, le taux diminue graduellement.

Par rapport au taux des États-Unis, le taux d'homicides du Canada est relativement faible. Selon les données provisoires de 1995, le taux des États-Unis était plus de quatre fois supérieur à celui du Canada. Cependant, le taux d'homicides est généralement plus élevé au Canada que dans de nombreux pays d'Europe. Le taux pour l'Angleterre et le pays de Galles, par exemple, était de 30 % inférieur à celui du Canada.

Repli du taux d'homicides dans la plupart des provinces

La plupart des provinces ont fait état d'une diminution de leur taux d'homicides en 1995; seulement trois d'entre elles ont signalé de légères augmentations: le Québec, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve. Au Québec, l'augmentation survient après un minimum des 26 dernières années atteint en 1994, et le taux restait bien en deçà de la moyenne de la province pour

la dernière décennie. En Colombie-Britannique et à Terre-Neuve, les taux étaient voisins de leur moyenne décennale.

En général, les taux d'homicides des provinces demeurent les plus élevés dans les provinces de l'Ouest. Pour la quatrième année d'affilée, c'est la Colombie-Britannique qui a déclaré le taux le plus élevé; elle est suivie du Manitoba et de l'Alberta. Les taux d'homicides du Manitoba et de la Saskatchewan ont été les plus bas en près de 30 ans. L'Île-du-Prince-Édouard, avec un seul homicide, a eu le taux le plus faible; elle était suivie de Terre-Neuve et de l'Ontario.

Homicides selon les provinces et les territoires 1994 et 1995

	1994		1995	
	nombre	taux pour 100 000 habitants ¹	nombre	taux pour 100 000 habitants
Canada	596	2,04	586	1,98
Terre-Neuve	4	0,69	5	0,87
Île-du-Prince-Édouard	1	0,74	1	0,73
Nouvelle-Écosse	19	2,03	16	1,71
Nouveau-Brunswick	15	1,98	14	1,84
Québec	126	1,73	135	1,84
Ontario	192	1,76	181	1,63
Manitoba	29	2,57	27	2,37
Saskatchewan	24	2,37	21	2,07
Alberta	66	2,43	59	2,15
Colombie-Britannique	113	3,08	120	3,19
Yukon	3	10,10	4	13,29
Territoires du Nord-Ouest	4	6,18	3	4,56

¹ Données révisées.

Les neuf plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) représentaient 48 % de la population du Canada, mais 54 % des homicides. Parmi ces neuf RMR, c'est Vancouver qui a déclaré le taux le plus élevé, suivie d'Ottawa et de Hamilton. Ottawa a enregistré son taux le plus élevé depuis le début de la production des données pour les RMR en 1981 et Hamilton, le plus haut depuis 1983.

Québec, avec quatre homicides, a déclaré le plus faible taux pour la deuxième année consécutive; elle est suivie de Toronto et de Calgary. Québec et Edmonton ont toutes deux observé leur plus faible taux d'homicides depuis 1981.

Homicides selon les RMR
1994 et 1995

RMR de 500 000 habitants et plus	1994		1995	
	nombre	taux pour 100 000 habitants ¹	nombre	taux pour 100 000 habitants
Toronto	85	2,00	74	1,71
Montréal	75	2,27	77	2,31
Vancouver	48	2,70	64	3,50
Ottawa-Hull	17	1,68	28	2,73
Ontario	12	1,58	24	3,10
Québec	5	2,01	4	1,59
Edmonton	24	2,72	19	2,15
Calgary	18	2,22	17	2,05
Québec	11	1,60	4	0,58
Winnipeg	18	2,67	16	2,37
Hamilton	13	2,04	17	2,65
Total	309	2,20	316	2,22

¹ Données révisées.

Stabilité du taux d'homicides chez les jeunes

Bien que le taux d'homicides pour les adultes ait diminué au cours de la dernière décennie, celui pour les jeunes de 12 à 17 ans est demeuré relativement stable. De 1985 à 1994, le taux des jeunes a fluctué entre 1,5 et 2,5 homicides pour 100 000 jeunes. Le taux de 2,7 pour 1995 a été supérieur à la moyenne, mais il est difficile d'établir, compte tenu de la faiblesse des nombres, s'il s'agit d'une nouvelle tendance ou d'une simple fluctuation annuelle normale.

La police a fait état de 65 jeunes accusés d'homicide en 1995, soit 8 de plus que l'année précédente, ce qui constitue une deuxième augmentation de suite. C'était le nombre le plus élevé de jeunes accusés dans une même année depuis 1975.

Les armes à feu sont en cause dans un tiers de tous les homicides

En 1995, 176 homicides ont été commis à l'aide d'une arme à feu, ce qui représente 20 de moins qu'en 1994 et le plus faible total depuis 1988. Les homicides, toutefois, représentent une partie relativement faible des décès attribuables à des armes à feu. Les derniers chiffres disponibles (1994) montrent que plus des trois quarts de tous les décès causés par des armes à feu étaient des suicides, alors que 16 % étaient des homicides.

Les armes à feu sont encore utilisées dans environ 1 homicide sur 3. En 1995, un peu plus de victimes ont été tuées à l'aide d'un poignard (31 %) qu'à l'aide d'une arme à feu (30 %). Au cours de la dernière décennie,

l'utilisation des armes de poing a augmenté, passant de 7 % à 16 % de l'ensemble des homicides, tandis que l'utilisation des carabines ou de fusils de chasse a diminué, passant de 20 % à 10 % de l'ensemble des homicides.

Les femmes risquent six fois plus d'être tuées par un conjoint que par un étranger

Les homicides sont plus souvent qu'autrement commis par une connaissance de la victime que par un étranger. Lorsqu'un accusé a été identifié, près de la moitié (47 %) des victimes ont été tuées par une connaissance, un peu plus d'un tiers (36 %) par un conjoint ou un autre membre de la famille et 16 % par un étranger (la relation de l'agresseur avec la victime est inconnue dans 2 % des cas). Ces proportions sont demeurées relativement constantes depuis dix ans.

Les homicides de conjoint représentent toujours 1 homicide résolu sur 6. En 1995, 90 personnes ont été tuées par un conjoint ou un ex-conjoint – 69 femmes et 21 hommes – ce qui représente une légère augmentation par rapport aux 85 de l'année précédente. De 1985 à 1994, une moyenne de 110 personnes, dont les trois quarts sont des femmes, ont été tuées par un conjoint chaque année.

En 1995, les femmes étaient six fois plus susceptibles d'être tuées par un conjoint que par un étranger. Sur les femmes qui étaient légalement mariées et qui ont été tuées par leur conjoint, près de 1 sur 4 était séparée au moment de l'homicide. Diverses études ont révélé que les épouses sont particulièrement à risque pendant les deux premiers mois de la séparation.

Les hommes représentent les deux tiers des victimes et 9 accusés sur 10

Les hommes ont toujours formé la majorité des victimes d'homicide, ainsi que des accusés d'homicide. En 1995, 67 % des victimes d'homicide étaient des hommes, tout comme 87 % des accusés.

La violence faite aux enfants est une grande source d'inquiétude pour les Canadiens. Au total, 52 enfants de moins de 12 ans ont été tués en 1995, comparativement à une moyenne de 56 chaque année depuis 1985. Sur ces 52 enfants, 8 étaient en bas âge. Il s'agit d'une diminution importante par rapport à la moyenne de 20 enfants en bas âge tués chaque année au cours de la décennie précédente.

Données stockées dans CANSIM: matrices 314 à 317 et 319 et tableaux 00160401 à 00160405.

Le vol. 16, n° 11, de *Juristat: L'Homicide au Canada, 1995* (85-002-XPF, 10 \$ / 90 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023, Centre canadien de la statistique juridique. Numéro sans frais: 1 800 387-2231. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Chargements ferroviaires

Période de sept jours se terminant le 7 juillet 1996

Les quantités de marchandises transportées en wagons complets (à l'exclusion du trafic intermodal) pendant la période de sept jours se terminant le 7 juillet ont diminué de 16,3 % par rapport à la même période de l'année dernière, pour atteindre 3,9 millions de tonnes métriques. Le nombre de wagons chargés a diminué de 16,9 %.

Les 274 000 tonnes métriques dont le transport a été assuré par mode intermodal (rail-route) représentent une diminution de 6,4 % par rapport à la même période en 1995. Le total cumulatif de l'année révèle une diminution de 5,0 %.

L'ensemble du trafic (trafic en charge complète et trafic intermodal) a diminué de 15,7 % pendant la période de référence. Le total cumulatif de l'année est passé à 128,7 millions de tonnes métriques, ce qui représente une diminution de 2,6 % par rapport à l'année précédente.

Toutes les données cumulatives ont été révisées.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Yasmin Sheikh au (613) 951-2518, Sous-section des transports terrestres, Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0579. ■

Stocks de viandes congelées

1^{er} juillet 1996 (données provisoires)

Les stocks de viandes congelées dans les entrepôts frigorifiques au 1^{er} juillet totalisaient 31 611 tonnes

métriques, comparativement à 34 179 tonnes métriques le mois précédent et à 39 859 tonnes un an plus tôt.

Données stockées dans CANSIM: matrices 87 et 9517 à 9525.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Robert Plourde au (613) 951-8716, Section du bétail et des produits d'origine animale, Division de l'agriculture. ■

Livraisons des produits de chauffage à combustible solide

Deuxième trimestre de 1996

Les livraisons des produits de chauffage à combustible solide ont atteint 7,3 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 1996, ce qui représente une diminution de 15,9 % comparativement aux 8,7 millions de dollars livrés au cours du deuxième trimestre de 1995.

Des données relatives au nombre d'unités livrées sont également disponibles.

Le numéro du deuxième trimestre de 1996 de *Livraisons des produits de chauffage à combustible solide* (25-002-XPB, 8 \$ / 24 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Doug Higgins au (613) 951-9837, Division de l'industrie. ■



1010730443

Le Quotidien, le 30 juillet 1996

NOUVELLES PARUTIONS

Juristat: Statistiques de la criminalité au Canada, 1995, vol. 16, n° 10

Numéro au catalogue: 85-002-XPF

(Canada: 10\$/90\$; États-Unis: 12\$/US/108\$US; autres pays: 14\$/US/126\$US).

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.



Juristat: L'Homicide au Canada, 1995, vol. 16, n° 11

Numéro au catalogue: 85-002-XPF

(Canada: 10\$/90\$; États-Unis: 12\$/US/108\$US; autres pays: 14\$/US/126\$US).

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada*, 1994 (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**

Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**

Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

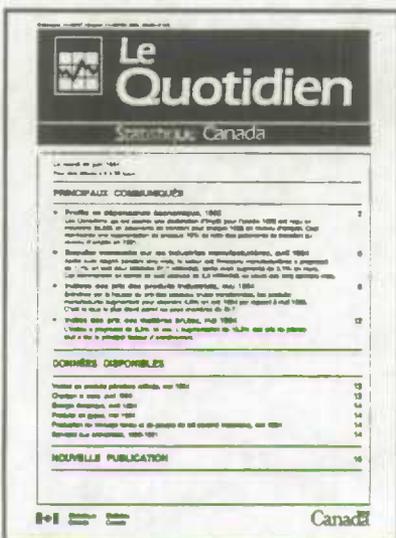
Pour un changement d'adresse: veuillez indiquer votre numéro de compte.

Pour commander par la poste, écrivez à: Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour recevoir *Le Quotidien* via l'Internet, envoyez un message par courrier électronique à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Isabelle Beaumont-Frenette (613) 951-1187

Chef de la Diffusion officielle: Jacques Lefebvre (613) 951-1088

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1996. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.